

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation
E-learning

Contact

Stéphanie DANION
Scolarité
Tél. : 02 41 96 21 11
stephanie.danion@univ-angers.fr

Responsables de la formation

Caroline RENAUD-DUPARC
caroline.duparc@univ-angers.fr
ET
Lionel ASCENSI
lionel.ascensi@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/formatiocontinue



Partenaires



SCIENCES CRIMINELLES (DUSC)

Présentation

Le diplôme d'université sciences criminelles (DUSC) offre des enseignements en droit pénal et dans plusieurs autres branches des sciences criminelles (criminologie, psychiatrie criminelle, psychologie criminelle, médecine légale, police technique et scientifique). Ouverte aussi bien aux étudiants qu'aux personnes déjà engagées dans la vie professionnelle, cette formation se distingue par le fait d'être dispensée sous la forme de l'e-learning.

Cette formation est inscrite au catalogue de la formation continue des magistrats de l'École Nationale de la Magistrature.

Objectifs

Le DUSC a pour objectif d'apporter aux étudiants préparant un concours ou qui s'intéressent à l'étude des sciences criminelles, ainsi qu'aux professionnels intervenant dans le domaine pénal, une connaissance transversale du phénomène criminel (historique, juridique, psychiatrique, psychologique, médicale et scientifique), dans le but de mieux définir et comprendre ce phénomène, ainsi que les réponses que lui apporte le corps social.

Cette connaissance transversale du phénomène criminel permettra à chacun de situer son action dans le cadre global de la réponse du corps social au phénomène criminel et d'interagir avec les autres professionnels.

Public visé

- Étudiants (droit, médecine ou sciences sociales)
- Magistrats, avocats, fonctionnaires de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et de l'Administration pénitentiaire (SPIP notamment).
- Fonctionnaires de la Police nationale et militaires de la Gendarmerie nationale.
- Médecins (notamment médecins légistes et psychiatres).
- Psychologues.
- Tout professionnel exerçant les fonctions d'expert près les juridictions de l'ordre judiciaire et susceptible d'exécuter sa mission en matière pénale.

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2
- Ou, dans le cadre d'une démarche de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP), posséder le Bac et justifier d'un minimum d'expérience professionnelle dans le domaine.

— Programme

UE 1 Histoire du droit pénal - 15h

- Droit criminel ancien
- Siècle des Lumières et la doctrine classique
- École positiviste

UE 2 Droit pénal - 20h

- Droit pénal général
- Procédure pénale
(L'enseignement aura un contenu différent selon qu'il s'adressera à des juristes ou à des non-juristes).

UE 3 Droit de la peine - 15h

- Notion de peine
- Régime de la peine

UE 4 Droit pénal des mineurs - 15h

- Règles de droit pénal spécifiques aux mineurs
- Règles de procédure pénale spécifiques aux mineurs

UE 5 Criminologie - 25h

- Enseignement général (introduction à la criminologie : notions de base et théories)
- Deux enseignements thématiques (tels que l'anticipation du crime, l'intervention pénitentiaire auprès des personnes condamnées, la dépenalisation, la criminalité organisée, l'aide aux victimes).

UE 6 Psychiatrie criminelle - 15h

- Présentation et définition de la psychiatrie, éléments d'orientation sur la clinique et la nosographie psychiatrique
- Spécificités de la clinique expertale (auteur/victime) et méthodologie de l'expertise psychiatrique pénale
- L'expertise psychiatrique pénale
- Soins pénalement ordonnés
- Illustrations cliniques

UE 7 Psychologie criminelle - 15h

- Psychopathologie et clinique de la violence
- Neuropsychologie et clinique de la violence
- Psychologie des victimes de violence
- Psychologie du témoignage
- Expertise psychologique

UE 8 Médecine légale - 15h

- La levée de corps
- L'autopsie médico-légale
- Les blessures par instruments
- Les blessures par arme à feu
- La médecine légale du vivant (médecine légale traumatique et agressions sexuelles)
- Les examens complémentaires (identification médico-légale, mort d'origine toxique, examens anatomo-pathologiques)

UE 9 Police technique et scientifique (PTS) - 15h

- Gestion de la scène de crime
- Empreintes génétiques
- Traces papillaires
- Balistique

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 150 heures entièrement en e-learning.
- Intervenants : universitaires (droit, médecine, psychiatrie, psychologie et neuropsychologie, histoire), magistrats, directeur SPIP, conseillers pénitentiaires, IGNA, experts près la Cour de cassation et les cours d'appel.

Modalités pratiques :

- Candidature en ligne jusqu'au 1er juillet 2018
- Début de la formation : novembre 2018
- Coût de la formation :
 - Formation initiale : 250 euros + droits universitaires
 - Formation continue : 1 500 euros (financement individuel) ou 3 500 euros (financement par un organisme tiers).

Les magistrats souhaitant suivre les enseignements du diplôme dans le cadre de la formation continue des magistrats doivent s'inscrire directement auprès de l'École nationale de la magistrature, Direction Formation continue, 8 rue Chanoinesse, 75004 Paris Cedex <https://formation.enm.justice.fr>

En cas de financement par un organisme tiers, déposer son dossier 3 mois avant (CIF, plan de formation). Les coûts sont forfaitaires exonérés de TVA.

Visitez notre site

